



Le rapport du délégataire

L'expérience de Lyon Parc Auto

L'expérience de LPA

- ▶ Pour LPA la transparence financière vis à vis de sa collectivité délégante est indispensable.
- ▶ Cette transparence peut devenir un avantage concurrentiel.
- ▶ Plus la SEM est exemplaire plus la collectivité est exigeante avec les autres opérateurs.

Le modèle de LPA

- ▶ **Présentation du service délégué ;**
- ▶ **Les indicateurs d'exploitation ;**
- ▶ **Le patrimoine et les travaux significatifs ;**
- ▶ **Les indicateurs de qualité de service ;**
- ▶ **Les comptes de la délégation.**

Présentation du service délégué

- ▶ **caractéristiques principales du contrat (contrats + avenants), échéance, (redevance, biens de retour...)**
- ▶ **Caractéristiques de l'ouvrage (emplacements, niveaux, accès...)**
- ▶ **Les moyens humains de l'exploitation**
- ▶ **Les matériels (par nature, marque date de mise en service...)**
- ▶ **Les contrats de maintenance**
- ▶ **La tarification**
- ▶ **Services annexes**

Les indicateurs d'exploitation

- ▶ La fréquentation « horaire » analyse et évolution par rapport à n-1 ;
- ▶ La répartition des abonnés analyse et évolution par rapport à n-1 ;
- ▶ Ratios divers : durée moyenne payée, rotation horaire...

Les travaux significatifs

- ▶ Les gros entretiens ;
 - ▶ Les renouvellements d'équipements;
 - ▶ Les nouveaux investissements.
-
- ▶ Ces éléments permettent d'informer la collectivité sur l'état du patrimoine.

Indicateurs de qualité de service

- Incidents, vols, incidents de paiement, réclamations des usagers, préjudice subis par les clients, par LPA.
- Courbes de fréquentation de l'ouvrage (abonnés, horaires)

Les comptes de la délégation

- ▶ **Le modèle utilisé est le PCG !**
- ▶ **Bilan et compte de résultat détaillé :**
 - ▶ Les produits calculés ;
 - ▶ Les charges calculées :
 - ▶ frais de structure (avec consolidation) et analyse évolution ;
 - ▶ Provisions pour gros entretiens: détail de calcul des provisions et échéances des travaux ;
 - ▶ Provision pour surcoût de renouvellement
 - ▶ Amortissement de caducité.

Une autre vision

- ▶ **Le rapport d'un confrère parle de :**
 - ▶ Recette globale « statistique » différente des valeurs comptables ;
 - ▶ 10% des charges d'exploitation qualifiées « d'autres charges »;
 - ▶ Pas de provision constituées sur l'exercice, pas de vision bilantielle. Quid du patrimoine?
 - ▶ Il s'agit, en fait, bien plus d'un exercice de communication (un des mots les plus cités : « bonbons »).

Les conséquences

- ▶ **Les + :** « La CCSPL réitère ses demandes d'amélioration des comptes rendus financiers de la Société XX, en utilisant le modèle de LPA » ;
- ▶ **La collectivité connaît parfaitement le fonctionnement de la DSP.** (flux financiers, traçabilité notamment du patrimoine) ;
- ▶ **Attention :** beaucoup d'éléments deviennent publics et de ce fait accessibles à la concurrence (mais la réciproque est vraie!).